



La lettre d'information

EDITION DE MARS 2017

### *L'édito de Manon :*

Je profite de cet éditto pour toutes et tous vous remercier pour l'accueil chaleureux que vous avez réservé aux agents recenseurs. Grâce à votre implication, leur travail a été grandement facilité.

Je voudrais ajouter que nous sommes heureux de pouvoir partager les petites infos du village grâce aux lettres d'information et nous espérons que cela vous plaît.

Et enfin je vous souhaite à tous un joyeux printemps !

---

### A la Une

Ça y est les modules de skate (utilisables en BMx, Vélo, trottinette, skate ou simplement de banc) sont en place et testés !!!

Merci à Hugo pour l'idée et le projet ainsi qu'à Jeannot, Hugo, Yousri et leurs amis pour la réalisation :  
BRAVO !!!

L'emplacement est à l'essai, en attendant, que chacun en profite en préservant longtemps ce beau travail.

Merci de respecter les lieux et règles de sécurité nécessaires à une bonne utilisation.

---

## Actu du mois :

> Enfin la nouvelle station d'épuration va voir le jour courant 2017, nous sommes au lancement de l'appel d'offre mais nous sommes sur la réflexion de la réhabilitation du réseau d'assainissement de la route de Laval qui se fera certainement en même temps.

## Bon à Savoir :

> Rappel : Enquête sur « les modes de déplacements » du 25 janvier au 1 avril auprès de ménages sélectionnés au hasard ;  
> La bourse aux vêtements, jouets et puériculture du 26 mars sera au profit du CCAS.

## Les petites infos sympas

**Le Diction :** Taille tôt taille tard, rien ne vaut la taille de mars.

**Côté Fleur** Le mois de mars est propice au jardinage. C'est le mois qui annonce le printemps : taillez les arbustes qui ne fleurissent pas au printemps : les rosiers buissons et grimpants, faites un traitement préventif à la bouillie bordelaise sur les fruitiers, préparez vos nouveaux massifs, scarifiez votre pelouse et plantez vos arbres et arbustes en container sans oublier vos semis à l'abri bien sûr.

**L'astuce :** Pour empêcher l'accès à votre potager par les limaces, saupoudrez tout autour de vos plantes de la cendre de bois ou du gros sel. Ces barrières naturelles sont entièrement bio et préserveront vos récoltes. Une autre solution consiste à piéger les limaces : pour cela, disposez autour de vos plantes des canettes de bières remplies de moitié. En effet, les limaces adorent la bière et n'hésiteront pas à aller tête baissée dans le trou! Bien que farfelu, ce piège à limaces s'avère très efficace.

**La date du mois:** Mardi « gras » et Carnaval : Mardi est appelé « gras » en référence aux aliments considérés comme riches, dont on se privera pendant le Carême. Il est le dernier jour de la « semaine des sept jours gras », celui qui est fêté avec le plus d'éclat ! Au jeûne et à l'abstinence s'oppose le carnaval (du latin « carne vale », qui signifie « adieu à la chair »). Les chrétiens marquent ainsi la privation du Carême par un dernier jour de réjouissance, tant alimentaire que vestimentaire (déguisement) et les **enfants** se déguisaient aussi et récoltaient auprès de leurs voisins, des œufs, du lait et du sucre pour épuiser les réserves qui ne seront pas utilisées durant le Carême en cuisinant des [crêpes](#) et les déguster le reste de la journée !

## Il y a toujours quelque chose à faire à Sénouillac !

### Agenda

- Dimanche 5 Mars : Messe à 10h30 à l'église St Pierre (1<sup>ier</sup> Dimanche de Carême) ;
- Dimanche 12 Mars : Messe à 10h30 à l'église St Pierre (2<sup>ième</sup> Dimanche de Carême) ;
- Dimanche 19 Mars : Messe à 10h30 à l'église St Pierre (3<sup>ième</sup> Dimanche de Carême) ;
- Dimanche 26 Mars : Bourses aux vêtements, jouets et puériculture ;
- Samedi et Dimanche 8 et 9 Avril : Festival Mali par l'association NISSODIA.

### Côté associations

(horaires consultables en mairie)

- Le LUNDI : Gym
- Le MARDI : Yoga Et Théâtre
- Le MERCREDI : Ligue HOOPA/Pokemon et Danse de salon
- Le JEUDI Activité Club Génération Mouvement et Gym

## *Du côté du conseil municipal*

Vous trouverez ci-dessous la liste des sujets abordés lors du dernier conseil qui a eu lieu le jeudi 2 mars 2017. Vous pouvez retrouver le compte rendu détaillé sur le site de la mairie [www.senuillac.fr](http://www.senuillac.fr) ou directement en mairie

- Adhésion au contrat groupe avec le CDG pour la prise en charge des risques financiers liés à la protection sociale statutaire ;
- Approbation du compte administratif du budget assainissement ;
- Reports à nouveau du budget assainissement ;
- Présentation du budget primitif 2017 du budget assainissement ;
- Présentation des travaux 2017 sur la création des nouveaux étangs de lagunage et lancement de l'appel d'offre ;
- Procédure d'expropriation et déclaration d'utilité publique de la ruine De La Cruz en état d'abandon avec demande de subvention ;
- Signature de la convention de gestion avec l'agglomération pour l'exercice du scolaire et périscolaire ;
- Comptes rendus des différentes commissions et sujets divers
  - Etude thermique des bâtiments ;
  - Affaire Mairie/M. TOURNIER ;
  - Licenciement pour inaptitude d'un agent ;
  - Donation du matériel de l'association « la quarantaine » à la mairie ;
  - Point sur la voirie ;
  - Aménagement du centre bourg ;
  - Formation des élus : les animaux dans la commune ;
  - Changement d'un des locataires du « presbytère » ;
  - Informations sur la création du « Comité Senuillacois ».

Date du prochain conseil municipal : Mardi 28 Mars à 20h

## *La communauté des communes en bref*

La nouvelle agglomération se met en place doucement. Nous avons déjà participé à trois conseils depuis janvier et nous nous sommes positionnés sur la commission finances et personnel qui nous permettra de participer aussi aux autres commissions (tels que voirie, tourisme, culture, infrastructures et autres).

Nous sollicitons déjà beaucoup la nouvelle structure, surtout le service de la délégation générale, le poumon de l'agglomération.

## *Le CCAS, c'est quoi ?*

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour vocation d'être à l'écoute, orienter et accompagner toutes personnes dans le besoin. Il est ouvert à tous les publics confrontés à des problèmes d'ordre financier ou d'ordre social qui ont besoin d'être aidés ponctuellement ou accompagnés dans leur démarche.

Il peut également organiser des manifestations ou actions spécifiques.

Si vous ou quelqu'un de votre entourage avez besoin d'aide, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.